

Les syndicats veulent prendre part à la révision



Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3539 - Mercredi 15 avril 2015 - Prix : 10 DA

Des prix hors de portée

Une journée sans poisson pour tous les Algériens

Page 24



Création d'un organe national de suivi

La santé dans le Sud passée au crible

Page 3

Souk Okadh à Constantine

Par Nadjib Stambouli

Demain, s'ouvre la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» à laquelle nombreux sont ceux qui auraient préféré qu'elle soit précédée d'une antichambre de «culture algérienne» digne de ce nom. Même si l'on prend les précautions d'usage en se gardant de jouer aux oiseaux de mauvais augure, en se prononçant comme certains, et peut-être pas à tort, sur l'échec de cette année avant même qu'elle ne démarre, il n'en reste pas moins qu'elle suscite d'ores et déjà une salve de craintes et de critiques qu'il serait démagogique de ne pas tenir pour justifiées. D'abord, pour le principe même, espérons qu'une fois clôturée, c'est-à-dire dans une année, s'élève une banderole où sera arboré en lettres d'or «plus jamais ça !» Plus jamais de ces kermesses budgétivores qu'il serait plus que complaisant de qualifier de «gouffre financier», constat qui devient encore plus dur à avaler avec la baisse des prix du pétrole et toute la batterie de mesures d'austérité qu'elle a engendrées dans d'autres domaines, autrement plus nécessaires que cette fête foraine aux allures de «souk Okadh». Evitons également, à la veille de l'ouverture, d'aborder tous les retards dans les chantiers les plus importants, qui ne seront même pas achevés au cours de cette même année festive, sans parler des ravages causés au panorama d'une ville que d'aucuns considèrent, notamment pour son relief à nul autre pareil, comme la plus belle du pays.

Suite en page 3

A 48 heures du lancement de la manifestation

5 000 gendarmes sur le terrain pour sécuriser Constantine



PH > D. R.

Le plan de sécurité existant a été renforcé dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de la sécurisation de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», de plus de 5 000 gendarmes des différentes unités opérationnelles de la GN. Lire page 2

Industrie

Hausse des prix à la production

Page 5



Prévue pour le mois de mai prochain

Le groupe Igit en mini-tournée en Algérie

Page 13

A 48 heures du lancement de la manifestation

5 000 gendarmes sur le terrain pour sécuriser Constantine

■ Le plan de sécurité existant a été renforcé dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de la sécurisation de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», de plus de 5 000 gendarmes des différentes unités opérationnelles de la GN.

De notre envoyée spéciale à Constantine
Louiza Ait Ramdane

Un système électronique de protection qui compte plus de 300 caméras de surveillance déployées au niveau des routes, des lieux publics et notamment les sites d'accueil de cette manifestation. A moins de 24 h du lancement officielle de la manifestation tant attendue «Constantine, capitale de la culture arabe», une ambiance des plus particulières prévaut dans la capitale de l'est. Le flux de visiteurs attendus sera sans doute des plus importants à telle enseigne que toutes les unités de la gendarmerie sont sur le qui-vive. Tout ce monde faisant partie de personnels sécuritaires est pris par une sorte de course contre la montre dans le sillage d'une dynamique de préparatifs où le seul objectif gagé est d'être prêt au rendez-vous riche en couleurs que l'antique Cirta s'appête à accueillir pour une période d'une année. Constantine, capitale de la culture arabe 2015 est complètement quadrillée par les services de la gendarmerie. Le plan de sécurité existant a été renforcé à l'occasion et finalisé lundi passé. Ce plan consiste en la mise en place d'une ceinture de sécurité au niveau de la périphérie de Constantine de plus de 5 000 gendarmes des différentes unités opérationnelles de la GN. Ces gendarmes sont mobilisés au niveau des routes, des sites d'accueil, des centres des expositions. En outre, deux hélicoptères ont été également mobilisés dans ce plan spécial pour assurer la couverture aérienne et appuyer les unités opérationnelles. «Tous les moyens humains et matériels ont été déployés dans ce plan spécial élaboré depuis le mois de janvier

pour l'identification des personnes et véhicules, la multiplication des points de contrôle et patrouilles mobiles», a expliqué le colonel Bouziane Boumerdjen, soulignant que les gendarmes sont dotés de moyens techniques dont des détecteurs d'explosifs pour assurer la surveillance 24h/24. «L'escorte des délégations étrangères et nationales a été confiée exclusivement à la Gendarmerie nationale», a précisé le responsable de la communication de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud. Ce n'est pas fini. Des femmes gendarmettes sont mobilisées pour la première fois au niveau des points de contrôle et les sites des expositions. «Elles sont chargées de la fouille corporelle en cas de besoin, l'orientation et la

protection», a fait savoir le lieutenant colonel Abdelhamid Kerroud. De nouveaux points de contrôle ont été installés, notamment à l'entrée de la ville de Constantine, ont constaté les journalistes sur place. Un barrage permanent renforcé a été mis en place depuis le début de la semaine en cours au niveau d'El Meridj. C'est un barrage de filtration permanent qui contrôle tous les véhicules venant de plusieurs wilayas vers Constantine. «Des éléments de la Sécurité routière ainsi que des Sections d'intervention sont déployés sur place afin de réussir cette mission», a expliqué le colonel Bouziane lors d'une visite guidée.

Le réseau sécuritaire s'étend sur la totalité des axes de communication

Le chef d'état-major du 5^e commandement régional de la gendarmerie de Constantine, le colonel Baibene Karim, a indiqué que deux autres ceintures de sécurité sont mises en place pour sécuriser les wilayas limitrophes de Constantine. Il s'agit des wilayas de Mila, Oum El Bouagui et Skikda. Une troisième ceinture sécuritaire est mobilisée pour sécuriser également



les wilayas non limitrophes, telle Batna. En plus de ce cordon sécuritaire, un système électronique de protection a été mis en place dans la wilaya de Constantine dans le cadre de la sécurisation de l'événement. Lors d'une visite effectuée lundi au Centre des opérations du Groupement territorial de la Gendarmerie Nationale (GN) de Constantine, les journalistes ont constaté sur place que ce système compte plus de 300 caméras de surveillance déployées au niveau des routes, des lieux publics et notamment les sites d'accueil de cette manifestation. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du dispositif spécial pour sécuriser l'événement. «Ce systè-



me est un acquis qui va renforcer la sécurité de la wilaya de Constantine et qui sera maintenu après l'achèvement de la manifestation qui durera une année», a assuré le colonel Bouziane Boumerdjen, expliquant que «les caméras sont entrées en service depuis une semaine. Il ne s'agit pas d'un système vidéo de surveillance ordinaire mais de protection et de prévention». C'est la

Des gendarmes en compagnie de chiens veillent au moindre mouvement.

Criminalité, trafic de drogue et d'armes, vol de véhicules en hausse à l'est du pays

Les statistiques de la gendarmerie donnent le tournis. Le bilan trimestriel, présenté hier par le commandement régional de la Gendarmerie nationale, qui étend sa compétence territoriale sur 15 wilayas de l'est du pays, a montré qu'en dépit des moyens mis en place ces wilayas sont toujours en proie au crime organisé qui a enregistré une hausse préoccupante durant les trois premiers mois de l'année en cours. Le crime organisé explose et affiche une très nette augmentation de 52% par rapport à la même période de l'année précédente, selon le lieutenant-colonel Djamel Kalouche, responsable du service régional de la police judiciaire. 35 affaires criminelles liées à l'homicide volontaire et tentatives d'assassinat ont été traitées par la police judiciaire dont 29 résolues et 5 demeurent en cours. 5 390 délits et crimes ont été commis pour le seul premier trimestre de l'année en cours. Les raisons invoquées quant à cette recrudescence évoquées par le chef d'état-major du 5^e commandement régional de la gendarmerie de Constantine, le colonel Baebene Karim, sont les conflits personnels qui dégénèrent. Les indicateurs de cette criminalité semblent au voyant rouge, bien que la couverture, par les unités et brigades de la gendarmerie nationale des 15 wilayas de l'est, affiche une évolution qui atteint un taux de 92%. S'agissant des crimes et délits commis contre les personnes et les biens, les

wilayas de Sétif et Béjaïa viennent en tête du tableau, avec 1 340 affaires. En ce qui concerne les atteintes aux moeurs, Annaba est en tête du classement.

Le trafic de drogue est en hausse de 5% durant le premier trimestre 2015 avec la saisie de 312 psychotropes et l'arrestation de 515 personnes, dont 7 femmes. 382 affaires sont indiquées au titre de la contrebande et la valeur des marchandises saisies par les unités de la gendarmerie est de l'ordre de 165 000 litres de carburant, 75 véhicules, 3 motos, 283 animaux et l'arrestation de 101 personnes. Le vol de voitures a connu également une hausse et conduit à l'arrestation de 100 personnes et la récupération de 25 véhicules. Pour ce qui est de l'immigration clandestine, 12 affaires ont été traitées. Ces personnes arrêtées par la gendarmerie sont d'origines tunisienne, nigérienne, syrienne et marocaine. 20 affaires liées à l'atteinte à l'économie nationale ont été enregistrées par ces unités, soit une augmentation de 46% par rapport au premier trimestre de l'année écoulée. Le chef d'état-major a refusé de donner plus de détails sur ces affaires, se contentant de préciser que se sont des enquêtes de longue haleine. Le trafic d'armes est en hausse de 8,83% avec 26 affaires élucidées qui ont conduit à la récupération de 19 armes à feu dont 12 fusils de chasse. 11 000 cartouches, 13 de baroude ont été saisies également. Par ailleurs, le rapport des activités des différentes unités dépendant du commandement régional de la Gendarmerie nationale fait état d'une baisse des accidents de la route durant la même période.

L.A.R.

Création d'un organe national de suivi

La santé dans le Sud passée au crible

■ La situation de ce secteur sensible enregistre un retard depuis quelques années dans la région du Sud du pays, étant donné qu'il est considérablement dépourvu de certains services en matière de prise en charge sanitaire des patients, constituant, ainsi, une préoccupation majeure du ministère.



Par Meriem Benchaouia

L'amélioration des prestations de santé dans le Sud a été passée au crible pendant deux jours, à la faveur d'une rencontre nationale à Ouargla. La situation de ce secteur sensible enregistre un retard depuis quelques années dans la région du Sud du pays, étant donné qu'il est considérablement dépourvu de certains services en matière de prise en charge sanitaire des patients, constituant, ainsi, une préoccupation majeure du ministère. Abdelmalek Boudiaf, premier responsable du secteur peaufiné depuis son installation des mesures afin de régler les problèmes posés. Outre le renforcement de l'encadrement médical à travers l'affectation de médecins spécialistes, des paramédicaux, et des moyens matériels, d'autres initiatives ont été prises pour alléger la souffrance des populations du Sud. A cet effet, le ministre de la Santé, a annoncé à Ouargla, à l'issue des travaux de la rencontre sur «la santé au Sud», la mise en place d'un groupe de travail chargé de la rédaction et de l'évaluation du rapport sur la stratégie de développement durable de la santé dans les wilayas du Sud et la création d'un organe permanent chargé du suivi du plan d'action. S'exprimant en clôture de ce séminaire national M.Boudiaf a

affirmé que ce rapport, axé sur les recommandations adoptées par les ateliers issus de cette rencontre, sera soumis au gouvernement, avant d'être remis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a indiqué, dans ce sens, que plusieurs points structurants seront, à la lumière des travaux des différents ateliers de cette rencontre, et en appui aux instructions données aux directeurs de la santé, inscrites à l'indicatif de l'administration centrale pour être, par la suite, incluses au titre du plan stratégique global qui sera soumis au gouvernement. Ce plan, a-t-il dit, abordera les différents aspects d'organisation et les ressources à mobiliser, à court et moyen terme, pour promouvoir les prestations médicales dans les régions du Sud, en adéquation avec les normes en vigueur. Entre autres décisions prises en matière des urgences médico-chirurgicales dans le Sud, le ministre a fait état de l'élaboration de plans locaux portant création, en coordination avec les autres secteurs concernés, de SAMU mobiles devant assurer la couverture du territoire de chaque wilaya, en plus de la mise au point d'un programme spécifique de formation complémentaire à l'adresse des personnels exerçant au niveau des nouvelles unités de réanimation médicale. S'agissant des équipes médicales mobiles, l'administration centrale procédera à l'acquisition de cliniques

mobiles adaptées et équipées, en fonction des besoins exprimés, en plus de l'élaboration, en matière d'urgences en cardiologie, d'un programme spécifique de formation complémentaire au profit des corps médical (généralistes) et paramédical, ainsi que l'acquisition de salles de cathétérisme, dans le cadre d'un réseau de prise en charge organisé. Le ministre a signalé que le programme d'investissement mobilisé par l'Etat pour la promotion de la santé dans le Sud du pays est «une preuve tangible» de la nécessaire mise en place de mécanismes et d'instruments pertinents, pour consolider et valoriser les acquis, et améliorer la performance et la qualité des prestations de santé dans ces régions, et qui reposent, a-t-il ajouté, sur une stratégie globale devant prendre en charge l'ensemble des domaines prioritaires identifiés lors des travaux de cette rencontre nationale. Il s'agit notamment, a-t-il expliqué, de la formation et des ressources humaines, de l'organisation des services de la santé et des prestations médicales, ainsi que le renforcement et l'adaptation des programmes de prévention, en attendant l'adoption de cette stratégie. M. Boudiaf a aussi indiqué qu'il appartient aux directeurs de la santé de mettre en œuvre des actions et décisions allant dans le sens de la promotion de la santé dans les régions du Sud du pays.

Il a souligné, à ce titre, le nécessaire développement des capacités d'intervention des équipes médicales et paramédicales, l'adaptation de l'organisation des prestations médicales en fonction des besoins et des capacités d'intervention, l'identification des besoins en matière de cliniques mobiles et équipées, en vue d'assurer une meilleure prévention, dépistage et soins. Boudiaf insiste sur la formation et sur la prise en charge des médecins. En plus de prévoir des espaces pour la télé-médecine et la formation à distance au niveau des établissements hospitaliers du Sud, en coordination avec l'administration centrale, et de définir les besoins en matière de formation complémentaire, M. Boudiaf a insisté sur la nécessité de veiller, avec le concours des autorités locales, à dégager des logements de fonction décentes et équipés, dans la perspective d'une meilleure prise en charge de la ressource humaine. Le ministre a, en outre, appelé les responsables des établissements de la santé à actualiser et adapter la nomenclature des produits pharmaceutiques en fonction des besoins réels des populations de la région, y compris les nomades. Appelant, par ailleurs, à élargir les opérations de jumelage inter-établissements hospitaliers du Nord et du Sud du pays, pour englober l'ensemble des spécialités médicales dont sont dépourvues les hôpitaux du Sud, et à intégrer dans ce processus les établissements de santé spécialisés, pour peu que l'opération s'appuie sur la disponibilité d'un support technique approprié. M. Boudiaf a instruit les parties concernées à soulever au ministère, avant fin mai prochain, un programme d'action détaillé, en ce sens. Le ministre a aussi appelé, compte tenu du fait que la situation épidémiologique induit un programme spécifique aux wilayas du Sud, à consolider les programmes de santé spécialisés, adossés à la fois à une démarche multisectorielle et à une implication du citoyen, en plus de la mise en place, selon un déploiement efficient, de centres de veille sanitaires au niveau des points d'accès frontaliers.

M. B.

Grève des corps communs et ouvriers

Plusieurs secteurs touchés

La coordination des corps communs, ouvriers professionnels, et agents de sécurité, de plusieurs secteurs dont l'éducation, l'université, la formation professionnelle, la culture, la santé, les collectivités locales (APC) a entamé hier une grève de deux jours. Une déclaration-appel a été signée conjointement par quatre syndicats, à savoir le Snapap, SNCCOPEN, SNITFP et SNITAP qui prévoient aussi l'organisation d'une marche pour aujourd'hui à partir de la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya pour

appuyer cette grève. A noter que la fédération des travailleurs de l'enseignement supérieur et des œuvres universitaires affilié au Snapap compte participer seulement à la marche de demain pour cause de l'organisation du festival universitaire de la culture et langue amazighes qui s'étalera sur trois jours. La coordination des travailleurs des secteurs concernés par l'action réclame à nouveau «un décret d'application de l'abrogation de l'article 87 bis, la révision des statuts particuliers, une augmentation conséquente des salaires ou un

salaires selon le pouvoir d'achat, l'application du décret présidentiel n° 14-266 du 28/09/2014 et la révision de la classification des catégories selon les articles 89-224 et 89-225, l'intégration des contractuels», indique-t-on dans la déclaration-appel, qui nous a été transmise. Selon M. Houassine, coordinateur du syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'Education nationale (SNCCOPEN) la grève a été suivie à hauteur de 68% selon les premiers taux qui nous sont parvenus. H.C.

EDITO

Souk Okadh à Constantine

Suite de la page une

Passons également sur cette idée saugrenue de transférer le festival du cinéma arabe, ancré dans le paysage culturel d'Oran, vers... Constantine pour l'édition de cette année, ce qui n'est pas moins absurde qu'un scénario où l'on aurait vu le festival de Cannes transbahuté à Marseille quand la cité phocéenne a été Capitale de la culture méditerranéenne. Mais cette manifestation et les écarts au bon sens qui l'accompagnent auraient été rangés dans le registre des interminables signes particuliers de l'Algérie qui gaspille d'une main hyper généreuse ce qu'une politique d'austérité drastique économise de l'autre, si notre culture se portait un peu mieux, pour ne pas dire aussi mal. Depuis quelques années, et là se love un autre travers, aux allures de dommage collatéral, de ce genre de manifestation longue et ennuyeuse, la générosité de l'Etat, sans regarder à la qualité évidemment, a induit une mentalité d'assisté dans la tête des artistes devant participer à ce type de foire. Dès l'annonce de «telle année de...», on voit les artistes se bousculer au portillon de la donation budgétaire pour présenter des œuvres théâtrales, filmiques, musicales, plastiques, littéraires, ou prétextuellement telles, dont la durée de vie ne dépassera pas le cap de la générale, de la première ou du vernissage. Et ce n'est pas une ministre qui a fait de «Pas de vagues» la ligne de force de sa politique culturelle, qui va mettre le holà à cette pratique. Et le malheur, c'est qu'au moment du dépôt de son brouillon d'œuvre, le pseudo créateur est quasiment assuré que son travail sera accepté, la quantité d'œuvres à programmer primant largement le souci de qualité, du point de vue des décideurs de ces mascarades. C'est cette mentalité d'assisté, qui d'ailleurs n'existait même pas dans les temps où l'Etat et le parti unique régnaient en maîtres sur la chose culturelle, qui en s'ancrant dans les esprits des artistes, a sécrété aujourd'hui cette épidémie de médiocrité qui fait office de devanture sur la scène artistique algérienne. Mais tentons toutefois de ravalier notre bile et souhaitons d'abord bienvenue aux invités arabes et autres, bon vent aux participants et... bon courage aux Constantinois.

N. S.

Statut particulier des travailleurs de l'Education

Les syndicats veulent prendre part à la révision

■ Tout en saluant la démarche de la réouverture du dossier des statuts du personnel de l'Education, le Cnapeste a exprimé son souhait de voir les organisations syndicales prendre part à cette révision.

Par Yasmine Ayadi

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Education (Cnapeste) s'est félicité de la décision portant réouverture du dossier des statuts du personnel de l'Education et appelé les autorités concernées à associer les syndicats à cette révision. Dans un communiqué final rendu public au terme des travaux de sa session ordinaire tenue récemment à Blida au lendemain de l'installation de la commission nationale chargée de corriger les dysfonctionnements contenus dans les statuts du personnel de l'Education, le Cnapeste a salué la décision des autorités publiques et de la tutelle portant réouverture de ce dossier. Pour le Cnapeste, la révision des statuts du personnel de l'Education doit toucher «en premier lieu» la question du reclassement, les mécanismes de promotion des fonctionnaires et le volume horaire. Le syndicat a décidé, sur cette base, d'installer des commissions de wilaya et une commission nationale pour l'examen de dysfonctionnements contenus dans les statuts actuels, précise le communiqué. Concernant la charte d'éthique et de stabilité prônée par le ministère «au mieux des intérêts de l'élève et pour la stabilité de l'école algérienne», le Cnapeste a indiqué ne pas s'op-

poser à ce projet, «pour peu qu'il n'entame pas les libertés syndicales et le droit à la grève», estimant que ce projet devrait être accompagné d'un dialogue sérieux et réel de la part du ministère et des pouvoirs publics concernés. Par ailleurs, le syndicat a condamné «avec vigueur» les pratiques «arbitraires» de certaines directions de l'Education et «les manœuvres d'intimidation» visant à resserrer l'état sur la pratique du droit syndical, appelant le ministère de tutelle à «intervenir fermement pour mettre fin à ces manœuvres auxquelles recourent certains responsables». Le Cnapeste a, enfin, appelé la tutelle et les autorités publiques «à honorer leurs engagements mentionnés dans les procès-verbaux signés avec notre syndicat. Pour sa part la ministre de l'Education Benghebrat a expliqué que les prérogatives conférées à la commission de révision du statut particulier consistent «à identifier avec précision les dysfonctionnements des statuts particuliers avec l'aide d'experts en la matière». Une telle démarche exige, selon la ministre, de s'adapter à plusieurs critères et d'approfondir la recherche pour ne pas rééditer les erreurs du passé qui sont à l'origine de l'instabilité du secteur. Les membres de la commission sont appelés, a-t-elle ajouté, à observer le principe d'équité entre les employés et de se conformer aux dispositions légales y compris le statut de la Fonction publique. Ils doivent



également s'adapter à la dynamique professionnelle qui requiert la définition des principales étapes de la carrière des différents corps, a expliqué M^{me} Benghebrat. Y. A.

Béjaïa/Les enseignants vacataires demandent leur permanisation

LES ENSEIGNANTS chercheurs exerçant en tant que vacataires à l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa sont en colère. Ils étaient une quarantaine environ à observer hier un rassemblement de protestation devant le siège du rectorat sis au niveau du centre universitaire de Targa Ouzemour. Ils sont titulaires de diplômes de magistère et certains sont inscrits aux postes de graduation,

notamment le doctorat. Ils exercent, pour la plupart, en tant que vacataires depuis de longues années, mais ne sont toujours pas permanisés ou recrutés par l'université. Ils perçoivent toujours un salaire de 12 000,00 DA/mois. Hier, ils ont réclamé leur recrutement et l'amélioration de leurs conditions de travail.

H.C.

Travaux esthétiques à la Mosquée d'Alger Tebboune appelle à s'appuyer sur la ressource humaine algérienne et arabe

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a appelé la société chinoise CSCEC, chargée de la réalisation de la Grande mosquée d'Alger, à s'appuyer sur la ressource humaine algérienne et arabe pour ce qui est des travaux de décor de cet édifice, indique un communiqué du ministère. Lors de sa rencontre avec le président de CSCEC, M. Tebboune a souligné la nécessité de doter cette société de ressources humaines qualifiées pour la réalisation de la Grande mosquée d'Alger et des autres projets confiés à cette société tout en utilisant des matériaux locaux. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de s'appuyer sur la ressource humaine algérienne et arabe pour les travaux de décor de la Grande mosquée d'Alger et d'accélérer la cadence des travaux en appliquant le système de rotation. Le ministre a appelé à cette occasion la société chinoise à adhérer à la short list de l'industrie du logement. De son côté, le président de CSCEC a affirmé l'engagement de sa société à respecter ce qui a été évoqué lors de sa rencontre avec M. Tebboune, conclut le communiqué du ministère. Mahi Y.

Stratégie du secteur de la Communication

Modernisation et professionnalisation, principaux axes

La modernisation et la professionnalisation représentent des axes principaux de la stratégie globale du secteur de la Communication, a indiqué lundi à El-Bayadh le ministre Hamid Grine. «La modernisation et le professionnalisme constituent des piliers centraux de la stratégie générale du secteur de la Communication», a affirmé le ministre, en marge de l'inauguration du système d'échanges multimédia par satellite (MENOS), dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. M. Grine a saisi l'opportunité pour mettre en exergue les importants acquis réalisés par la Radio algérienne en matière de modernisation qui lui ont valu de se hisser en bonnes places aux échelles arabe et mondiale. Le ministre a rappelé, à ce titre, l'orientation de son département vers la modernisation et la professionnalisation du secteur qui se sont traduites par la formation de 2 000 travailleurs de la Radio algérienne, la numérisation des programmes radiophoniques, l'extension de la diffusion pour la couverture, à l'horizon 2016, de toutes les zones d'ombre,

et le passage en 2017 au système de transmission de données radiophoniques numériques à travers le territoire national. «Le système MENOS, qui a déjà été introduit dans 46 stations radiophoniques au niveau national, prévoit plusieurs avantages pour l'enrichissement des programmes radiophoniques à la faveur des échanges entre radios», a expliqué le ministre, avant de souligner que «la diffusion directe des activités de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe" sera assurée à travers ce réseau». M. Grine a, lors de sa visite de travail, inspecté la station de télédiffusion d'Algérie (TDA), implantée dans la zone de Djebel Boudergua, à El-Bayadh, où il s'est félicité du taux de couverture, de 87 %, atteint dans la wilaya lui ayant permis de se placer parmi les dix premières wilayas dans ce domaine. Un taux qui sera porté, à la faveur des efforts de l'Etat et de la stratégie du secteur, à 95 % à la fin 2016, pour ce qui concerne la diffusion de l'ensemble des radios nationales et de la télévision numérique, a-t-il ajouté. S'exprimant sur les

ondes de la radio d'El-Bayadh, le ministre a aussi fait part d'un projet de réalisation, dans les deux prochaines années, d'un nouveau siège pour cette radio, avant d'insister sur la nécessaire adoption, au titre de ce projet, d'une conception architecturale locale et la réalisation de structures d'accompagnement, dont une bibliothèque et une aile pour les archives. M. Grine a également révélé l'existence de 555 titres de la presse nationale, dont 155 quotidiens, à l'échelle nationale. Ces titres peuvent contribuer de leurs actions à la société de distribution, devant être créés par un groupe de journaux de la presse publique, en vue de prendre en charge le problème de distribution de la presse. Concernant la question de l'éthique journalistique, le ministre de la Communication a souligné que «le professionnalisme ne peut être atteint sans le respect de l'éthique», rappelant, au passage, que «la carte de journaliste professionnelle sera indispensable lors des élections du conseil de déontologie de la profession». H. B./APS

Tayeb Belaiz :

Le nouveau découpage administratif se fera en trois étapes

Le nouveau découpage administratif, décidé par le président de la République, se fera sur trois étapes, a indiqué lundi à Tizi-Ouzou le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz. «Le nouveau découpage interviendra d'abord au niveau de la région Sud du pays durant le premier semestre 2015. La région des

Haut-Plateaux sera touchée par cette mesure durant le premier semestre 2016, avant d'atteindre le nord du pays concerné par cette mesure en 2017», a précisé le ministre dans un point de presse tenu en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Concernant les trois wilayas ne disposant pas actuellement de walis (Annaba, Ain Témouchent et

Relizane), le ministre a affirmé que les secrétaires généraux chargés de gérer les affaires de ces wilayas jouissent de toutes les prérogatives d'un wali pour mener à bien leurs missions, ajoutant que la nomination de nouveaux chefs d'exécutifs pourrait intervenir dans le cadre d'un mouvement partiel des walis. Abordant la question du logement au niveau

de la wilaya de Tizi-Ouzou, M. Belaiz a souligné que «la crise que connaît ce secteur sera presque totalement réglée en 2016», grâce à «l'ambitieux» programme de logements inscrit à l'indicatif de cette wilaya, consistant en 60 000 logements ruraux et plus de 100 000 autres, tous segments confondus.

Fahem O.

Industrie

Hausse des prix à la production

■ La hausse des prix à la production (sortie usine hors transport) du secteur public s'explique par l'augmentation des coûts de production des matériaux de construction, céramique et verre (6,3%), des industries diverses (9,2%) et des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques.

Par Souhil Gh.

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont enregistré une croissance de l'ordre de 1% durant l'année 2014, par rapport à l'année d'avant, a indiqué à l'APS l'Office national des statistiques (ONS).

Pour les prix à la production des industries manufacturières, ils ont augmenté de 1,3% l'année dernière par rapport à 2013, précèdent les dernières données de l'office.

La hausse des prix à la production (sortie usine hors transport) du secteur public s'explique par l'augmentation des coûts de production des matériaux de construction, céramique et verre (6,3%), des industries diverses (9,2%) et des industries sidérurgiques, métalliques, méca-

niques, électriques et électroniques (Ismmee) pour 1,8%.

Les chiffres de l'office relèvent également de légères variations haussières d'autres produits qui ont participé à cette augmentation des prix à la production telles que les industries des textiles (1,5%).

Par ailleurs, les prix à la production des industries de la chimie, caoutchouc et plastique, de l'agroalimentaire ainsi que des bois, liège et papier, ont connu une variation haussière de 0,2% pour chaque groupe.

L'office précise que les prix à la production des industries des cuirs et chaussures se sont stagnés, alors que ceux des industries des mines et carrières ont affiché une baisse qui reste relativement importante, soit -4,2%.

Quant au secteur privé, l'office n'a pas pu publier les données statistiques sur l'évolution des prix à la production industrielle du fait du faible taux de réponse qui ne reflète pas les indices réels relatifs à ce secteur.

Les prix à la production industrielle du secteur public ont progressé de 0,2% en 2013 contre 2,6% en 2012, rappelle-t-on.

Cette hausse était engendrée par l'augmentation des coûts de production des matériaux de construction (5,7%) et les Ismmee (2,8%), rappelle-t-on.



Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production a concerné 300 produits industriels dont les prix sont observés trimestriellement auprès de 157 entreprises

publiques et privées couvrant près de 80% des ventes totales.

Les biens industriels observés sont ceux vendus sur le marché intérieur exceptés les produits importés et ceux destinés à l'ex-

portation.

Les prix observés sont les prix sortie usine et les prix toutes taxes comprises hors transport.

S. Gh./APS

Commission économique algéro-allemande Bouchouareb se rend à Berlin

LE MINISTRE de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, effectuera une visite les 15 et 16 avril à Berlin (Allemagne) pour les travaux de la 5^e Commission économique mixte algéro-allemande, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Cette commission mixte sera coprésidée par M. Bouchouareb et le secrétaire d'Etat au ministère allemand de l'Economie et de l'Énergie, Matthias Machnig.

Lors de cette visite de deux jours, M. Bouchouareb sera accompagné d'une délégation composée de responsables de différents secteurs, qui doivent prendre part à la réunion des experts pour aborder les différents aspects de la coopération (bilan et perspectives) entre les deux pays.

En outre, près d'une trentaine d'entreprises opérant dans différents secteurs participeront au Forum économique algéro-allemand qui sera organisé demain jeudi sous forme de rencontres entre les entreprises des deux pays à même de leur permettre d'établir des contacts et d'éventuels partenariats économiques, ajoute le communiqué.

Selon le ministère, cette visite sera une occasion pour approfondir les échanges entre les deux pays, sachant que l'Allemagne est un «partenaire stratégique» pour l'Algérie. Elle permettra également, ajoute la même source, «de nouer des relations de partenariat durables, diversifiées et basées sur le transfert de la technologie, notamment pour les secteurs offrant des possibilités d'intégration».

APS

Commerce mondial en 2015

L'OMC révisé à la baisse ses prévisions de croissance

Le commerce mondial en 2015 ne devrait progresser que de 3,3%, soit moins que ce qui était prévu, «en raison de la croissance du PIB toujours faible après la crise financière», a estimé hier l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève.

Pour 2014, les prévisions annuelles du mois d'avril de l'OMC font état d'une estimation préliminaire, en hausse de 2,8%, soit aussi moins que les 3,1% prévus en septembre 2014.

«2014 a été la 3^e année consécutive avec une croissance mondiale du commerce inférieure à 3%», a déclaré Roberto Azevedo, directeur général de l'OMC.

C'est la 2^e fois que cela arrive dans le monde depuis la 2^e Guerre mondiale, la première fois étant la période 1982-1984, a-t-il ajouté.

En 2014, les pays en développement ont été plus performants que les pays développés sur le plan du commerce. Leurs exportations ont augmenté de 3,3%, au lieu de 2,2% pour les pays développés. En revanche, leurs importations ont augmenté plus lentement, soit 2,0% contre 3,2% pour les pays développés.

La baisse de 50% du prix du pétrole depuis juillet 2014 devrait profiter aux économies consommant beaucoup d'énergie, comme les pays développés et la Chine.

L'organisation mondiale prévoit une croissance de 4% du commerce mondial en 2016.

L'OMC avertit par ailleurs que ces prévisions risquent d'être révisées à la baisse, en raison de nombreux facteurs tels que «les tensions géopolitiques, les politiques monétaires divergentes, les fluctuations des taux

de change, et le ralentissement de la croissance des économies émergentes».

«La croissance du commerce mondial a été décevante ces dernières années, en raison principalement de la faiblesse prolongée de la croissance du PIB après la crise financière. On peut s'attendre à ce que le commerce poursuive sa lente reprise, mais avec une croissance économique encore fragile et des tensions géopolitiques persistantes, cette tendance pourrait être facilement remise en cause», a déclaré le directeur général de l'OMC.

Pour lui, «le commerce mondial a besoin de stabilité et de prévisibilité», et ces deux éléments ne «sont pas présents actuellement», souligne-t-il.

Lamine O.

Perspective d'une baisse de la production américaine de schiste

Le prix du pétrole grimpe

Les prix du pétrole étaient en légère hausse hier en cours d'échanges européens, aidés par les espoirs d'une prochaine baisse de la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis, et des attentes de mesures de soutien à l'économie chinoise.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 58,25 dollars en fin de matinée, en hausse de 32 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 44

cents à 52,35 dollars. Les cours du pétrole étaient soutenus par les espoirs d'un début de réduction de l'offre américaine de pétrole de schiste au mois de mai, après la publication lundi du rapport sur la productivité des forages aux Etats-Unis par le Département américain de l'Énergie (DoE).

La région du Bakken (Dakota du Nord et Montana, nord des Etats-Unis) devrait ainsi produire 23 000 barils par jour (bj) de moins en mai, par rapport au mois d'avril. La production de la

région Eagle Ford (Texas, sud des Etats-Unis) pourrait diminuer de 33.000 bj. «Le DoE estime que la production de pétrole de schiste américain pourrait baisser en mai, si c'est le cas ce serait la première baisse en quatre ans», constataient les analystes de Commerzbank.

La production américaine a explosé grâce au pétrole de schiste, contribuant largement à la chute des cours du brut qui ont perdu près de 50% de leur valeur depuis juin 2014, plombés par l'excédent d'offre par rapport

à la demande. Côté demande, les opérateurs étaient encouragés par de mauvais chiffres du commerce chinois, qui incitent les investisseurs à penser que Pékin devrait mettre en place de nouvelles mesures pour relancer la deuxième économie mondiale.

Les exportations du pays ont chuté de façon inattendue en mars, de 15% sur un an, tandis que les importations diminuaient de plus de 12%, selon les chiffres publiés lundi.

Said D.

Mostaganem

Des mareyeurs dénoncent la mauvaise gestion de la poissonnerie

■ Des mareyeurs ont bloqué lundi l'entrée du port de Mostaganem pour dénoncer la mauvaise gestion de la poissonnerie et réclamer le départ de son gérant.

Par Hani T.

Les protestataires ont également bloqué la route nationale, au niveau de l'entrée du port, paralysant, six heures durant, la circulation automobile qui a été ensuite rétablie après l'intervention des autorités de wilaya, l'entreprise portuaire et des éléments de sécurité.

Des contestataires ont déclaré à l'APS reprocher au gérant de la poissonnerie sa mauvaise gestion et son abus. Cet abus s'est traduit, selon eux, par le dépôt, par ce dernier, de 15 plaintes auprès de la justice contre certains mareyeurs pour non remboursement de leurs

créances à la direction de la poissonnerie, voire même l'expulsion de deux d'entre eux.

Ils ont également rappelé qu'un jugement a été prononcé à l'encontre du gérant de la poissonnerie lui intimant l'ordre d'évacuer les lieux (poissonnerie), suite à une plainte déposée par la direction du port.

Une source responsable de l'entreprise portuaire de Mostaganem a indiqué qu'un délai, soit jusqu'au 4 mai prochain, a été accordé au gérant de la poissonnerie pour l'exécution de ce jugement.

Le délai d'évacuation de la poissonnerie coïncidera avec le transfert des mareyeurs à la nouvelle poissonnerie du port



de pêche et de plaisance de Salamandre, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 95%, a-t-on ajouté. L'APS a essayé de

contacter le gérant de la poissonnerie du port de Mostaganem mais en vain. Le port de Mostaganem recense 24 mareyeurs. H. T./APS

Pour développer les activités aquacoles

Des potentialités importantes au Sud

Le secteur de la Formation professionnelle dans la wilaya de Tizi Ouzou sera renforcé par trois instituts nationaux spécialisés, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local du secteur.

«Un institut est déjà en cours de réalisation, et les deux autres seront prochainement lancés en travaux», a indiqué à l'APS Arab Abdennacer, ajoutant que l'établissement de formation professionnelle spécialisée dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie, actuellement en chantier, est implanté dans la daïra d'Azeffoun, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 60%.

Doté d'une capacité d'accueil de 350 places et d'un internat de 120 lits, l'établissement compte également de nombreuses commodités culturelles, sportives et de détente destinées aux stagiaires, a-t-il ajouté.

Le deuxième institut national, spécialisé dans les métiers de l'audiovisuel, également doté d'une capacité d'accueil de 350 places et d'un internat de 120 lits, est prévu au niveau du pôle urbain et universitaire de Tamda, dans la daïra de Ouaguenoune, a-t-il signalé.

Le troisième institut, d'une capacité de 1 000 places pédagogiques, programmé au

niveau pôle urbain de Oued Fali, sera spécialisé dans la formation et le recyclage des formateurs des établissements de formation du secteur.

Le responsable a, en outre, fait part de l'ouverture, dans le cadre de la session de février 2015, d'un institut spécialisé en arts d'imprimerie à Draâ Ben Khedda.

Doté d'une capacité d'accueil de 300 places et d'un internat de 120 lits, l'établissement abrite actuellement 116 stagiaires poursuivant une formation dans trois spécialités relatives aux arts d'imprimerie, a-t-il précisé.

Maya S.

Désenclavement à Batna

Une route N'gaous-Ouled Auof livrée dans 3 mois

Une route reliant les communes de N'gaous à Ouled Auof, dans la wilaya de Batna, sera réceptionnée «dans trois mois», a affirmé, lundi, le directeur des travaux publics, Abderrahmane Abdi.

Ce nouvel axe, qui réduira de 90 km à 45 km la distance séparant la localité de N'gaous et la

ville de Batna, constituait l'une des préoccupations majeures des habitants de la région, selon les explications fournies par ce responsable au wali qui s'enquerra de la situation du projet.

La construction de la nouvelle route, d'un linéaire de 18 km, située au cœur de paysages

montagneux, a nécessité un investissement public de 250 millions de dinars, a ajouté M. Abdi, soulignant que cet axe devra contribuer au développement socio-économique de la région.

Les habitants de la région ont fait part au wali d'autres préoccupations relatives à l'ouver-

ture d'une route de 4 km vers la localité de R'haouat (commune de Hidoussa), le fonçage d'un puits artésien et la requalification de la route entre Ouled Auof et Tinibaouine (Taxlent) sur 12 km qui se trouve, selon eux, en état de dégradation «très avancée».

Ali O.

Médéa

L'université s'ouvre aux candidats au baccalauréat

Des rencontres d'informations et de vulgarisation sur l'université sont organisées, à partir de lundi jusqu'à la fin du mois, au profit des candidats au baccalauréat de la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès du rectorat de l'université Yahia-Fares.

Ces rencontres visent à assurer un soutien psychologique aux élèves en fin de cursus secondaire et à les préparer à entamer dans les meilleures conditions possibles les prochaines épreuves du baccalauréat, grâce aux conseils et aux orientations qui seront prodigués par une équipe d'enseignants universitaires, lors des

séances de vulgarisation prévues à travers les différents établissements secondaires de la wilaya, a-t-on expliqué.

Cette manifestation sera également mise à profit pour informer les futurs bacheliers des filières auxquelles ils pourront avoir accès, les conditions d'admission et les procédures à suivre pour intégrer l'institut de leur choix, a ajouté la même source. Un travail de proximité sera mené dans le cadre de ces portes ouvertes, afin de permettre aux élèves de faire le bon choix, selon la même source.

Des élèves issus de trois établissements du cycle secondaire de la commune

de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa, ont assisté, lundi, à la première séance d'information, qui s'est tenue au lycée Colonel Amirouche, sis au centre-ville de Beni-Slimane, en présence d'enseignants universitaires et de cadres de la direction locale de l'Éducation.

Des rencontres similaires auront lieu, de façon périodique, à travers l'ensemble des lycées de la wilaya, avec comme objectif principal, a-t-on assuré, aider les élèves de classes terminales à surmonter leur stress et les orienter vers les filières auxquelles ils aspirent.

APS

Quargla

Un projet d'agriculture diversifiée à N'goussa

UN PROJET visant à consolider la production agricole diversifiée variée a été retenu en faveur de la commune de N'goussa (30 km du chef-lieu de wilaya de Quargla), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce projet agricole, qui s'inscrit dans le cadre du programme de mise en valeur par la concession, s'étend sur une surface de 500 hectares, dont 300 ha réservés à la céréaliculture avec une production attendue de l'ordre de 12 000 quintaux, selon la même source. Quarante autres hectares seront réservés à la phéoniculture avec une production annuelle attendue de 2 800 quintaux de différentes variétés de dattes, en plus de la culture de la pomme de terre sur 60 hectares avec une production attendue de 15 000 quintaux, selon les services de la wilaya. En sus des produits agricoles hors saison produits sous serres, sur une surface de 400 m², le projet devra également comporter une partie dédiée à l'élevage intensif avec un total de 400 têtes de bétail.

Le projet sera doté, pour l'irrigation, de 9 puits équipés de neuf pompes et de quatre générateurs électriques, en plus de 15 pivots dont neuf d'une capacité d'irrigation de 30 hectares chacun et le reste de 10 hectares.

Quelque 300 hectares du projet ont été déjà aménagés, en plus de la réalisation d'un puits d'irrigation d'une profondeur de 130 mètres et la réalisation de 9 600 mètres linéaires de brise-vent ainsi que la réalisation de pistes d'accès sur 6 km, a-t-on ajouté.

Ce projet agricole, dont le délai de réalisation est fixé à 24 mois, devra générer 35 emplois, dont 20 permanents.

R. R.

Belaïz à Tizi Ouzou

Une commission d'enquête à la mairie d'Azazga

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé hier l'envoi d'une commission ministérielle à la mairie d'Azazga pour prendre en charge le conflit qui secoue cette municipalité depuis septembre dernier.

S'exprimant sur l'affaire, en marge de sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre a assuré que le problème en question sera réglé définitivement par la prise de décisions sur la base des résultats de la commission d'enquête attendue dans les prochains jours.

A la question de l'insécurité qui règne dans le pôle universitaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (17 km à l'est de Tizi Ouzou), Belaïz a indiqué avoir instruit le chef de la sûreté de wilaya de mettre en service une sûreté urbaine dans quelques jours seulement.

Hamid M.

Ould Khelifa : Pas de visées expansionnistes derrière le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a assuré lundi à Alger que le soutien traditionnel de l'Algérie à la cause sahraouie ne cachait «aucune visée expansionniste». «Aucune visée expansionniste ne se cache derrière le soutien de l'Algérie à la cause du peuple sahraoui contrairement à ce que veut faire croire le Maroc pour tromper l'opinion publique internationale», a affirmé M. Ould Khelifa qui recevait une délégation de journalistes sahraouis rappelant que l'Algérie soutenait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux chartes onusiennes. «L'Algérie n'a pas de visées expansionnistes, c'est un pays vaste et riche de ses hommes et de ses ressources», a insisté le président de la chambre basse du parlement fustigeant les allégations mensongères marocaines qui «n'ont d'autre but que de leurrer l'opinion publique internationale». Il a appelé de ses vœux un sursaut de la conscience mondiale pour se prononcer en faveur de la revendication légitime du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination. «Le règlement du conflit sahraoui passe par l'autodétermination du peuple sahraoui», a soutenu M. Ould Khelifa, estimant que cette solution sera «bénéfique pour le Maroc même». «L'Algérie reste convaincue que le peuple sahraoui triomphera», a-t-il dit. Il a salué le combat «propre» du peuple sahraoui qui «ne s'est pas rendu coupable de la mort d'innocents» mettant en avant la nécessité de faire valoir cette vérité auprès de l'opinion publique mondiale. M. Ould Khelifa est revenu sur le soutien international en faveur de la cause sahraouie qui, a-t-il assuré, «apportera ses fruits très prochainement rendant hommage au Front Polisario pour sa direction clairvoyante». Les représentants de la délégation de la presse sahraouie ont exprimé leur reconnaissance à l'Algérie pour son soutien à leur cause légitime appelant le Maroc à se plier aux décisions de la légalité internationale pour permettre à leur peuple d'accéder à son droit à l'autodétermination.

Ghani Y.

Selon un militant politique libyen :

La réunion des parties libyennes à Alger est «un grand succès»

■ La réunion des acteurs politiques libyens autour de la table de dialogue et leur aspiration à un accord de réconciliation constitue «un grand succès» en attendant le rétablissement de la paix et de la sécurité en Libye, a déclaré Hichem El-Ouendi, militant politique libyen participant au dialogue interlibyen dont le 2^e round a débuté lundi à Alger.

Par Mondji T.

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du dialogue libyen, M. El-Ouendi a précisé que sa participation à la réunion d'Alger émane de sa conviction que «le règlement de la crise libyenne passe impérativement par le dialogue» ajoutant que «la majorité du peuple libyen soutient le dialogue et aspire au rétablissement de la paix et de la sécurité en Libye». Il a, dans ce sens, souligné la nécessité d'appuyer le principe de concessions et l'intérêt suprême du pays pour surmonter la crise qui secoue la

Libye depuis des années. M. El-Ouendi a également indiqué que sa participation, pour la deuxième fois, au dialogue interlibyen en Algérie vise à «créer un environnement favorable pour parvenir à un consensus national qui respecte les droits de l'Homme et le droit du peuple à la participation au processus politique et le droit d'expression et d'opinion». «La guerre autant que la paix exigent des alliances, mais dans le contexte de la paix, les parties doivent œuvrer en faveur de la sécurité et de la stabilité», a ajouté le militant politique. «Plus de 80% du peuple libyen, soit la majorité touchée, n'a pas participé et ne parti-



cipera pas à la guerre», a affirmé M. El-Ouendi ajoutant que «ceux qui participent à la guerre suivent un agenda précis et sont soutenus». A une question sur les efforts de l'Algérie en faveur d'une solution politique de la crise en Libye, il a indiqué que le rôle de l'Algérie «est normal, étant un pays voisin et un pays frère» exprimant sa gratitude à l'Etat algérien pour son souci de préserver l'unité de la Libye et de rétablir la sécurité et de la paix. Les travaux du second round du dialogue

inter-libyen d'Alger ont débuté lundi à Alger sous les auspices des Nations unies pour discuter du rapport final en vue de trouver un règlement politique à cette crise. Prennent part à ce round de dialogue qui se tient à huis clos des dirigeants de partis et des militants politiques libyens, ainsi que le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unismil), Bernardino Leon et des ambassadeurs de pays voisins accrédités à Alger.

M. T./APS

Attaque meurtrière contre l'ambassade de Corée du Sud à Tripoli

L'ONU condamne

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a fermement condamné une attaque terroriste perpétrée par des hommes armés non identifiés contre l'ambassade de la République de Corée dans la capitale libyenne.

Selon la presse, un groupe armé a lancé dimanche une attaque contre l'ambassade de Corée du Sud à Tripoli, durant laquelle deux gardes libyens auraient été tués et un autre blessé.

Les assaillants auraient ouvert le feu à des dizaines de reprises contre l'ambassade depuis le véhicule à bord duquel ils se trouvaient. Trois Sud-Coréens, dont deux diplomates, travaillaient à l'ambassade au

moment de l'attaque mais n'ont pas été touchés, selon le ministère des Affaires étrangères sud-coréen.

Rappelant que le principe de l'inviolabilité des locaux diplomatiques et consulaires devait être respecté, le Secrétaire général a par ailleurs émis le souhait que les auteurs de l'attentat soient rapidement traduits en justice.

«Les violences en cours en Libye nous rappellent le besoin urgent pour les Libyens de mettre fin au conflit actuel et de se mettre rapidement d'accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale», a déclaré le chef de l'ONU, tout en saluant à cet égard la reprise du dialogue politique entre les diffé-

rentes parties. Les travaux du deuxième round du dialogue engagé entre des dirigeants de partis et des militants politiques libyens ont débuté lundi à Alger sous l'égide de la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Unismil) dans le but de parvenir à une solution politique à la crise dans ce pays.

M. Léon, a indiqué qu'une solution politique à la crise était «proche», appelant les parties en conflit à concrétiser leur dialogue par un «accord écrit».

«Nous sommes proches d'une solution politique, malgré les difficultés qui subsistent», a déclaré M. Léon.

M. T.

Limitation du mandat de la Minurso

Le Maroc «encouragé à commettre des violations» des droits de l'homme

Le Forum ghanéen de solidarité avec le Sahara occidental a affirmé, lundi à Accra, que la limitation du mandat de la Mission onusienne pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la seule mission de maintien de la paix a encouragé le Maroc à commettre, dans l'impunité, des violations flagrantes des droits de l'homme. «La limitation du mandat de la Minurso à la seule mission de maintien de la paix a encouragé le Maroc, puissance occupante, à commettre, dans l'impunité, des violations flagrantes des droits de l'homme contre le peuple sahraoui», a souligné le président du Forum, Akopo Ampaw. Il s'agit d'une lettre, dont l'APS a obtenu une copie, adressée par le président du Forum au secrétaire général de l'ONU, dans la pers-

pective de l'examen, au cours de ce mois, de la question du Sahara occidental par le Conseil de sécurité, notamment le mandat de la Minurso. Une copie de cette lettre a été également adressée aux missions permanentes des quinze pays membres du Conseil de sécurité.

Dans ce cadre, le Forum a, tout en relevant que cette situation a déjà été soulevée au sein du Conseil de sécurité, exprimé ses «appréhensions quant au manque d'intérêt manifesté pour le financement de la Minurso en vue d'entreprendre la totalité de son mandat pour englober la surveillance de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés».

Le Forum a demandé aussi de «prendre acte des graves et intolérables souffrances quotidiennes

endurées par le peuple sahraoui et mettre en oeuvre les mesures efficaces visant à assurer une paix rapide et durable au Sahara occidental sur la base du droit non négociable du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Le président du Forum a ainsi rappelé la responsabilité de l'ONU dans la résolution de cette question de décolonisation qui «tardé à se concrétiser en raison du manque de fermeté et d'actions significatives en vue d'accélérer une solution définitive de la dernière colonie en Afrique». Il a également appelé la communauté internationale à «assumer ses responsabilités» dans la mise en œuvre du processus de décolonisation du Sahara occidental par l'accélération de l'application «stricte» de ses résolutions notamment, a-t-il précisé, l'exerci-

ce du peuple sahraoui de son «droit à l'autodétermination dans le cadre du plan de règlement, adopté en 1990, à travers un référendum libre et juste, meilleur moyen de règlement de cette question». Il a rappelé en outre la «responsabilité» de l'ONU à défendre les intérêts du peuple sahraoui et des générations futures de ce territoire jusqu'à la définition du statut final du Sahara occidental, a-t-il ajouté. Tout en faisant part de sa «grande préoccupation» quant à l'exploitation «illégitime» par le Maroc des ressources naturelles du peuple sahraoui, le Forum a indiqué que les recommandations formulées par l'ancien responsable des Affaires juridiques au secrétariat général de l'ONU, Hans Corel, pourront constituer la «meilleure voie pour traiter cette question».



Yémen

Vote à l'ONU, des tribus s'emparent du terminal gazier

■ Parallèlement à ses raids au Yémen, la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite est passée hier à l'offensive diplomatique avec un projet de résolution à l'ONU sommant les rebelles chiites liés à l'Iran de se retirer des régions qu'ils occupent.

Par Ali O.



Sur le terrain, des combattants de tribus locales sunnites ont pris possession hier de l'unique terminal pétrolier du pays, dont toutes les opérations ont été suspendues. Ce terminal,

situé à Belhaf, dans le sud, est opéré par la compagnie Yemen LNG, en partie contrôlée par le groupe français Total. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU devait voter dans la jour-

née sur un projet de résolution exigeant le retrait des rebelles des régions qu'ils contrôlent à travers le pays. Le texte prévoit un embargo sur les armes contre ces rebelles et des sanctions ciblées contre Abdel Malik Al-Houthi, le chef du mouvement chiite yéménite Ansaruallah (Partisans de Dieu), et Ahmed Ali Abdallah Saleh, le fils de l'ex-président Saleh aujourd'hui allié aux insurgés.

Le projet de résolution a été présenté par la Jordanie et des pays arabes du Golfe, mais il pourrait susciter un veto de la Russie qui entretient des relations amicales avec l'Iran, lui-même favorable aux rebelles chiites Houthis. Depuis le 26

mars, une coalition de neuf pays arabes conduite par l'Arabie Saoudite mène des raids aériens contre la rébellion au Yémen, pays pauvre et instable de la péninsule arabique. Après avoir conquis la capitale Sanaâ, ainsi que des régions du nord, du centre et de l'ouest, les rebelles et leurs alliés menacent les dernières positions dans le sud des partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi qui s'est réfugié en Arabie Saoudite.

L'intervention arabo-sunnite du 26 mars a embrasé le pays où des combats opposent quotidiennement partisans et adversaires du chef de l'État. Le conflit revêt des dimensions locales, régionales, politiques, confessionnelles et tribales. Hier, la compagnie Yemen LNG, contrôlée en partie par le Français Total, a annoncé la suspension de "toutes ses opérations de production et d'exportation" à l'unique terminal gazier du pays, situé à Belhaf (sud), sur le Golfe d'Aden. La décision, qu'elle a qualifiée de cas de «force majeure», a été prise en raison d'une «nouvelle dégradation de la situation sécuritaire autour de Belhaf». Une source militaire a ensuite annoncé que des combattants de tribus avaient pris possession du terminal gazier après la reddition de l'unité de l'armée chargée de sa protection. Une source tribale a confirmé les faits en précisant que «les

quelque 400 soldats qui étaient déployés au terminal ont déposé les armes et se sont retirés. Nos hommes ont pénétré dans le port et dans les bureaux de Yemen LNG». Les tribus se sont engagées à «assurer la sécurité des installations du site», a-t-elle ajouté. Généralement, les tribus locales sunnites du sud sont hostiles aux Houthis, ces rebelles chiites venus du nord.

Mais, en raison de changements d'allégeance qui sont monnaie courante au Yémen, nul n'était en mesure de dire avec certitude si ces tribus soutenaient aujourd'hui le chef de l'État en exil. Dans le passé, des tribus ont parfois monnayé leur appui.

Toujours dans le sud, seize rebelles chiites ont été tués dans un attentat à la moto piégée et une embuscade tendue par des combattants favorables au président dans la province de Lahj, ont indiqué hier des sources militaires. A Aden, deuxième ville du pays, de violents combats de rue ont opposé toute la nuit, dans les quartiers de Dar Saad, Khor Maksar et Al-Moalla, des combattants pro-Hadi à des rebelles, soutenus par des militaires fidèles à l'ex-président Saleh, selon des habitants. Des appels lancés par haut-parleur lundi et hier depuis des mosquées ont invité les Houthis et leurs alliés à arrêter ces combats «meurtres et destructeurs». A. O.



Points chauds

Préparation

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis que l'UMP a officiellement annoncé les dates des élections primaires qui doivent désigner le candidat officiel de la droite et du centre pour la présidentielle de 2017, il est difficile d'en faire l'impasse tant cela monopolise depuis quelques jours l'attention des médias et des observateurs politiques. Surtout, tous attendent la bataille qui opposera sans conteste Alain Juppé à Nicolas Sarkozy. Et si ce dernier reste en tête de la majorité des sondages sur la question, son ancien ministre des Affaires étrangères réduit chaque semaine un peu plus la distance entre eux. Toutefois, si Sarkozy reste le chouchou des militants et sympathisants de l'UMP, dès que les enquêtes d'opinion s'intéressent au reste de la population française, l'écart entre les deux hommes disparaît, où Juppé se retrouve carrément en tête. En effet, les centristes et une partie des sympathisants de gauche sont eux largement favorables au maire de Bordeaux. Evidemment il ne faut pas également oublier que Juppé et Sarkozy ne sont pas les seuls aspirants à la désignation de leur parti et que d'autres candidats se tiennent sur les rangs. Certes, leurs chances de victoire sont somme toute dérisoires, mais cela leur donnera l'occasion d'exister aux yeux de millions d'électeurs. Parmi eux, Bruno Le Maire, qui avait déjà participé à la course pour la présidence de l'UMP il y a quelques mois avait dès l'année dernière, annoncé son intention de se présenter aux primaires de son parti. Se présentant comme «l'homme du renouveau», il a assuré qu'il était le mieux placé pour «reconstruire une grande famille de droite» face au Front national. Nathalie Kosciusko-Morizet, vice-présidente de l'UMP, se verrait bien dans la course à l'Élysée. Même si l'ex-ministre de l'Ecologie clame souvent qu'elle «n'exclut pas» de se présenter à la primaire UMP, la cheffe de file de la droite parisienne rechigne à déclarer officiellement. Ce qui ne l'empêche pas de se comparer de temps à autre à ces personnalités politiques qui se sentent taillées pour les plus hautes fonctions. Ainsi, cette semaine à la faveur de la déclaration de candidature d'Hillary Clinton pour la présidentielle aux États-Unis, NKM a jugé opportun de faire un parallèle. «Je souhaite bonne chance à Hillary Clinton. C'est une femme qui est très engagée, qui est ouverte sur les questions de société, qui est sensibilisée sur les questions d'écologie.» Donc je me sens certaines proximités avec elle. Si elle n'a pas le bagage politique de l'ancienne patronne de la diplomatie américaine, NKM ne manque pas d'arguments pour la bataille qui désignera le candidat de la droite et du centre à la présidentielle de 2017 la numéro 2 de l'UMP pourrait être une des rares femmes à prétendre incarner l'alternance à droite. Reste à voir qui les électeurs de droite et du centre choisiront néanmoins le candidat qui permettra à l'UMP de l'emporter face au PS et au FN, car au-delà des choix instinctifs, il faut également poser le pour et le contre et être sûr de choisir celui qui pourra porter leur parti à la victoire.

F. M.

Somalie

Le ministère de l'Éducation attaqué à Mogadiscio

Six personnes ont été tuées dans l'attaque hier du ministère de l'Éducation à Mogadiscio par les insurgés islamistes shebab, qui ont fait exploser une voiture piégée contre le bâtiment avant d'y lancer un commando armé.

«Six personnes ont été tuées, il s'agit pour la plupart de civils, mais le ministère est désormais sécurisé et les forces gouvernementales en ont repris totalement le contrôle», a déclaré un responsable de la police, Ahmed Weli Malim.

Les shebab qui multiplient les attentats à Mogadiscio ont repris hier leur tactique de l'attente à la voiture piégée pour forcer l'accès à des bâtiments fortifiés tandis que des hommes armés s'engouffrent ensuite dans la brèche.

«Une voiture chargée d'explosifs a enfoncé le portail et une fusillade a suivi à l'intérieur du ministère», a déclaré un policier, Mohamed Dahir.

Le ministère de l'Éducation est situé dans le quartier dit K5 de la capitale somalienne, un quartier qui a déjà été la cible d'attaques des shebab au cours des derniers mois. Leur porte-parole Abdulaziz Abu Musab a

revendiqué l'attaque avant même qu'elle soit terminée, déclarant à l'AFP que des militants armés étaient à l'intérieur du ministère de l'Éducation et en avaient «pris le contrôle» alors que des tirs étaient toujours entendus.

Selon ce même porte-parole shebab, des hommes armés ont également pénétré à l'intérieur du ministère du Pétrole, dont le bâtiment est voisin, ce qui n'a pas été confirmé dans l'immédiat.

On ignorait dans un premier temps si les assaillants ont été tués dans la reprise du contrôle du complexe par les forces gouvernementales ou s'ils ont réussi à prendre la fuite.

Les insurgés qui luttent contre le gouvernement soutenu par la communauté internationale et les forces de l'Union africaine ont essuyé depuis août 2011 une série ininterrompue de revers militaires, perdant un à un leurs fiefs dans le centre et le sud du pays.

Ils multiplient depuis les actions de guérilla, notamment à Mogadiscio où ils visent régulièrement des sites officiels. Ils ont aussi visé à plusieurs reprises le

Kenya voisin, en représailles à l'intervention de l'armée kényane en Somalie dans le cadre de la mission de l'UA.

Les insurgés ont notamment revendiqué l'attaque de l'université de Garissa, le 2 avril, où 148 personnes, en majorité des étudiants chrétiens, ont été massacrées.

Les insurgés ont juré la perte des autorités d'un pays soutenu à bout de bras par la communauté internationale, en état de guerre civile et privé de gouvernement central effectif depuis la chute du président autoritaire Siad Barre en 1991.

Mais ils sont aussi considérés par les experts comme la principale menace à la sécurité de la région est-africaine. Ils ont en effet perpétré plusieurs attentats spectaculaires hors des frontières somaliennes ces dernières années.

Outre la tuerie de Garissa, on compte l'attaque du centre commercial Westgate de Nairobi, qui a fait 67 morts en septembre 2013. En 2010, ils avaient aussi revendiqué un double attentat dans la capitale ougandaise Kampala qui avait fait 76 morts.



Prévue pour le mois de mai prochain

Le groupe IGIT en mini-tournée en Algérie

■ Le demi-finaliste de la saison 3 de «The Voice France», IGIT, sera en mini-tournée en Algérie. Ce jeune artiste, qui a réussi dans un laps de temps à se faire un nom sur la scène artistique internationale, visite notre pays pour la première fois. IGIT ne vient pas chanter uniquement des reprises mais sa mini-tournée sera aussi une occasion pour présenter son premier EP qui vient de sortir. Les villes concernées par cette mini-tournée sont Constantine, Alger et Annaba.

Par Abla Selles

Des vedettes des quatre coins du monde ainsi que de nouveaux artistes trouvent en Algérie des espaces intéressants pour l'animation de spectacles de haut niveau. Des troupes et artistes européens et africains viennent représenter leur pays tout en proposant un art qui mérite toute notre attention. Pour le mois de mai prochain, c'est le jeune artiste français IGIT qui fera une mini-tournée dans notre pays.

Ce demi-finaliste de la saison 3 de «The Voice France», qui a surpris le monde avec une touche artistique propre à lui, ne sera pas dans notre pays pour nous faire écouter des chansons du répertoire mondial mais aussi pour présenter son premier EP intitulé «Les voiles» qui vient de sortir en ce mois d'avril.

Les fans de IGIT peuvent le rencontrer les 12, 14 et 13 mai, respectivement aux centres culturels français de Constantine, Annaba et Alger.

IGIT a commencé la musique



PH/DK

à l'âge de 15 ans, tout de suite par le biais de compositions et d'expérimentations sur le magnétophone de l'ordinateur familial. Après les groupes du lycée et les premiers concerts tremblants, à 20 ans il part au Canada où il reste trois ans, développant une approche personnelle du folk, du blues mais aussi de la musique latine à travers diverses collaborations avec People Project, Soul Jazz orchestra, John Carroll et Natalia Lafourcade, autant d'artistes confirmés qui lui insufflent la confiance nécessaire et lui permettent de se forger une personnalité musicale à part entière. C'est aussi là qu'il rejoindra la communauté des musiciens de rue, où il joue toujours régulièrement.

De retour en France, IGIT s'entoure de 6 musiciens pour former le projet «IGIT et la communauté du petit monde», groupe hybride ayant fait d'agréables spectacles à Paris (3 Baudets, L'international, La Bellevilloise, Le zèbre de Belleville, Centre FGO...) et en province (Lille, Bordeaux, Nantes...).

Le groupe donnera naissance à un EP «Hystérie des distances» sélectionné dans différents concours et tremplins (Zebrock, Le Mans Chanson Française, Itinérance). Parallèlement à ce projet, il a développé un duo electro «KIES» avec qui il tournera au Canada, et continuera les expérimentations artistiques à travers l'écriture de contes, la réalisation de courts métrages, la mise en scène et la musique électronique.

A.S.

Constantine, capitale de la culture arabe

L'artisanat à l'honneur en ouverture

La richesse, la beauté et la diversité du patrimoine artisanal algérien seront mis en valeur, jeudi au palais de la culture Malek-Haddad qui abritera un Salon national de l'artisanat en ouverture de «Constantine, capitale de la culture arabe», a indiqué, lundi à la presse, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Hacene Lebbad.

Le salon devant se poursuivre jusqu'au 26 avril est organisé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, avec la collaboration de ce secteur à Constantine et la

chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a précisé le responsable.

Le palais de la culture Malek-Haddad, qui a fait peau neuve pour le grand événement culturel de l'année dans l'antique Cirta, sera inauguré officiellement par l'organisation de ce salon qui offrira l'opportunité aux artisans de différentes régions du pays de faire valoir leur savoir-faire, selon M. Lebbad.

Habits traditionnels, dont la fameuse gandoura passémentée constantinoise, les

pâtisseries traditionnelles, les produits de dinanderie, de poterie, de céramique, de bijouterie, de sculpture sur bois et de broderie, entre autres, seront découverts par les visiteurs attendus de pays arabes et dont, pour certains d'entre eux, c'est le premier contact avec la culture algérienne, a-t-il également estimé.

La manifestation permettra aussi aux artisans algériens d'échanger leurs expériences et de commercialiser leurs œuvres.

F.H.

Salon national du livre universitaire à Skikda

Trente maisons d'édition au rendez-vous

Trente maisons d'édition prennent part, à Skikda, au 10^e Salon national du livre universitaire, ouvert lundi à la bibliothèque centrale de l'université du 20-Août 1955, a-t-on constaté.

Organisée à l'occasion de la journée du savoir (Youm El Ilm), célébrée le 16 avril de chaque

année, cette manifestation participera, selon ses organisateurs, à l'enrichissement du fonds documentaire de la bibliothèque universitaire, tout en offrant l'opportunité aux étudiants et aux enseignants de faire l'acquisition d'ouvrages scientifiques, techniques ou littéraires à des prix compétitifs.

Le salon ambitionne également, selon un enseignant impliqué dans l'organisation du salon, d'«inciter les étudiants, de plus en plus adeptes aujourd'hui des facilités offertes par les smartphones et la toile de l'internet, à la lecture qui reste le meilleur moyen de développer davantage, quel que soit l'âge,

l'expression orale et les fonctions cognitives dans des proportions étonnantes».

Le 10^e Salon national du livre universitaire, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a attiré, dès son ouverture, un grand nombre d'étudiants, a-t-on observé.

L.B.

Festival de Cannes

La sélection des films en compétition sera annoncée jeudi

La sélection des films en compétition pour le 68^e Festival de Cannes, qui se déroulera du 13 au 24 mai, sera annoncée durant la matinée de jeudi, ont annoncé lundi les organisateurs. «La sélection des films en compétition pour le Festival (13 au 24 mai) sera annoncée jeudi à 11h00 (09h00 GMT)», selon la même source, précisant que le film français «La Tête haute» de la réalisatrice Emmanuelle Bercot, avec Catherine Deneuve et Benoît Magimel, sera projeté en ouverture.

L'acteur et chanteur français Lambert Wilson sera le maître de cérémonie du festi-

val. Il lancera les festivités lors de la cérémonie d'ouverture et animera la remise des prix du palmarès lors de la cérémonie de clôture.

Le jury du festival sera présidé par les cinéastes américains Joel et Ethan Coen, qui avaient obtenu la Palme d'or en 1991 pour «Barton Fink».

Le 68^e Festival de Cannes rendra hommage à l'actrice suédoise, Ingrid Bergman, à l'occasion de l'année du centenaire de sa naissance.

L'affiche officielle du festival montre un visage souriant de l'actrice sur un fond blanc.

«Icône moderne, femme libre, actrice audacieuse, Ingrid Bergman fut à la fois star hollywoodienne et figure du néoréalisme, changeant de rôles et de pays d'adoption au gré de ses passions, sans jamais perdre ce qu'elle avait de grâce et de simplicité», soulignent les organisateurs.

Pendant le festival, l'hommage à Ingrid Bergman se prolongera avec un documentaire inédit, «In Her Own Words», de Stig Bjorkman, dans le cadre de Cannes Classics. La précédente édition a rendu hommage à Marcello Mastroianni.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Khaldoun
Jusqu'au 19 avril :

Projection du film «Les portes du soleil : Algérie pour toujours» de Jean-Marc Minéo.

Galerie Asselah
Jusqu'au 16 avril :

Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.

Villa Abdeltif
Jusqu'au 18 avril :

Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.

Institut culturel italien
Jusqu'au 25 avril :

Exposition de costumes italiens du XV^e au XIX^e siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.

Galerie Baya du palais de la culture Moudi-Zakaria
Jusqu'au 28 avril :

Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai.

Aïda Gallery (Dély-Ibrahim)
Jusqu'au 25 avril :

Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid.

Coup-franc direct



Des résultats sinon rien

Par Anouar M.

La FAF et la LFP ont surpris le public du football avec un communiqué pendu et qui fait état de tentative de corruption des deux assistants lors du match entre le CSC et le NAHD, ce qui a amené la commission d'arbitrage à les changer en dernière minute. Cependant, le communiqué reste ambigu et ne donne pas de précisions sur la partie qui a tenté de corrompre ce duo. Lancer une accusation sans avoir de preuve ne servira à rien et il faudra aller au bout de l'enquête et tenter de démasquer les auteurs de cette entorse à l'éthique pour donner une meilleure image de notre football qui se trouve dans une situation difficile. Déjà que certains résultats de la précédente journée ont laissé perplexes les férus de la balle ronde avec des victoires enregistrées à l'extérieur qui demandent à être expliquées d'autant plus que certaines équipes ne pouvaient même pas l'emporter à domicile à un certain moment. Il faudrait que les autorités du football national aillent loin dans leur enquête pour nous livrer des fautifs cette fois-ci et non des pétards mouillés comme cela a été le cas précédemment. La balle ronde nationale ne retrouvera son lustre que si on met fin à certaines pratiques qui ternissent son image.

A. M.

Ligue 1 (25^e journée) ASMO-RCA décalé au 18 avril

Le match ASM Oran - RC Arbaâ, prévu initialement le vendredi 17 avril pour le compte de la 25^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, est décalé au samedi 18 avril, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), sans en dévoiler le motif.

Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à «16h00, au stade Ahmed Zabana» a encore précisé le communiqué de la LFP, indiquant que les catégories U21 des deux clubs s'affronteront un peu plus tôt dans la matinée, à partir de 11h00, sur le même terrain.

Les autres matches : JS Saoura - CS Constantine, MC Alger - CR Belouizdad et MO Béjaïa - USM El Harrach ont été maintenus pour le vendredi 17 avril. Les matches ES Sétif - JS Kabylie, USM Bel-Abbès - USM Alger et NA Hussein Dey - MC El Eulma se joueront quant à eux en matches avancés, dès ce mardi (14 avril) pour permettre aux clubs algériens toujours en lice

dans les différentes compétitions africaines de disputer leurs matchs aller, en Ligue des champions et en Coupe de la CAF les 18 et 19 avril.

La 25^e journée sera amputée de la rencontre ASO Chlef - MC Oran, renvoyée au 21 avril en raison de la participation, samedi dernier, des Chélifiens à la demi-finale de la Coupe d'Algérie (Éliminés aux tirs au but 3-0 par le RC Arbaâ). L'équipe de Chlef, concernée elle aussi, par la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), jouera les 1/8^e de finale le 19 avril en accueillant le Club Africain (TUN) où évolue l'international algérien Abdelmoumène Djabou.

En Ligue des champions, l'USMA et le MCEE joueront à domicile, respectivement contre Kaloum (GUI) et le CS Staxien (TUN), au moment où l'ESS (tenante du titre, ndr) se déplacera dès le 18 avril chez le Raja Casablanca (MAR).

Championnat suisse

Yannis Tafer en route vers les Young Boys



L'attaquant international algérien du FC Saint-Gall (D 1 suisse de football) Yannis Tafer, devrait s'engager durant l'intersaison avec l'autre formation helvétique, les Young Boys, rapporte la presse suisse. Selon la même source, les négociations entre le club des Young Boys et le Saint-Gall ont atteint un stade avancé. Tafer (24 ans) avait rejoint Saint-Gall l'été dernier en provenance de Lausanne, pour un contrat de trois saisons. Le joueur algérien a contribué samedi soir à la victoire de son équipe à domicile face aux Young Boys (3-1) en match comptant pour la 27^e journée du championnat. Il s'agit du 7^e but en championnat pour Tafer, formé à l'Olympique Lyon (Ligue 1/France), club qu'il a quitté en 2012. Au classement de la Super League, Saint-Gall occupe la 5^e place avec 38 pts, loin derrière le leader FC Bâle (61 pts), alors que les Young Boys sont deuxième avec 51 pts.

Qatar

Benchikha de retour à Umm Salal SC

Le technicien algérien Abdelhak Benchikha, sans club depuis son départ d'Al-Kalbaa (D 1/ Emirats arabes unis), est pressenti pour diriger la barre technique d'Umm Salal (D 1 qatarie) en remplacement du Turc Bulent Uygun, rapporte la presse locale. Benchikha (51 ans), qui avait débuté la saison sur le banc du Raja Casablanca (D 1 marocaine), club qu'il a quitté en septembre dernier, a supervisé les derniers matches d'Umm Salal en vue d'un éventuel retour au sein de cette équipe, précise la même source.



L'ancien sélectionneur de l'équipe algérienne (octobre 2010-juin 2011), avait déjà assuré les destinées techniques lors de la saison 2005-2006, avec à la clé une accession parmi l'élite. A une journée de l'épilogue, Umm Salal pointe à la 8^e place au classement de «Stars league» avec 34 points. La formation de Lekhouiia, dirigée par le Danois Michael Laudrup, a assuré dimanche le titre du championnat, le quatrième de son histoire, en battant Al-Ahly (3-1), dans le cadre de la 25^e journée.

Le stade du 5-Juillet ne sera pas prêt Où se jouera la finale de la Coupe d'Algérie ?

■ C'est un vrai dilemme auquel la commission de l'organisation de la Coupe d'Algérie et la FAF avec cette information faisant état d'un sérieux retard dans les travaux pour la réhabilitation du stade du 5-Juillet qui était, auparavant, pressenti et même programmé pour abriter ce grand rendez-vous du football local et cette finale inédite qui aura lieu entre le RC Arbaâ et le MO Béjaïa.

Par Anouar M.

En effet, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a fait une visite au chantier pour s'enquérir des travaux dans cette enceinte qui devait abriter, en fin de la finale de la Coupe, les matches de la sélection nationale, et sans doute les derbys de la capitale, la saison prochaine.

Ainsi, Raouraoua a remarqué que cela n'avancait pas au rythme promu et souhaité et qu'il y a des insuffisances qu'il sera difficile de combler. Même si les responsables des



Les travaux au stade du 5-Juillet traînent

entreprises chargées de ces travaux tiennent un discours rassurant, n'empêche qu'il est difficile d'y croire d'autant plus que les vestiaires, par exemple, ne sont pas prêts et ne risquent pas de l'être.

En outre, même les tribunes qui devraient être prêtes pour le 1^{er} Mai sont encore en travaux et il sera difficile d'y remédier. La pelouse devrait être aussi prête dans peu de temps. Cependant, il se pourrait qu'il y ait encore d'autres couacs qui empêcheraient de réceptionner tout le stade en temps voulu. La FAF devrait

donc prendre ses dispositions et trouver une solution au cas où les travaux n'avanceraient pas avec la cadence souhaitée.

Ainsi, on apprend que le match de la finale devrait se jouer au stade Tchaker de Blida si le stade ne sera pas prêt.

En outre, Raouraoua a émis le vœu que le stade soit prêt au moins pour le mois de juin afin d'y jouer un match amical avant l'entame des éliminatoires de la CAN 2017.

A. M.

Equipe nationale

Boudebouz évite tout excès de confiance

L'international algérien, Ryad Boudebouz, a mis en garde contre tout excès de confiance lors des éliminatoires de la CAN-2017, estimant qu'il n'y avait désormais plus de matches faciles en Afrique, notamment en raison des facteurs extra sportifs qui y règnent.

L'Algérie, candidate malheureuse pour l'organisation de la CAN-2017 attribuée finalement au Gabon, est versée dans le groupe 10 en compagnie de l'Ethiopie, du Lesotho et des Seychelles. «Il n'y a plus de matches faciles en Afrique, surtout au vu des conditions climatiques très difficiles régnant aux fins fonds du continent.

Ce sont des détails qui s'avèrent parfois décisifs dans l'issue des rencontres», a déclaré le joueur de Bastia (Ligue 1, France) sur RFI.



Boudebouz, écarté des rangs des Verts depuis la CAN-2013, mais rappelé au cours des éliminatoires de la CAN-2015 sans pour autant qu'il soit retenu pour la phase finale, a regretté le fait que le prochain rendez-vous continental ne se déroule pas en Algérie. «Ça aurait été moins compli-

qué pour l'équipe nationale. Personnellement, je misais énormément sur le déroulement de la CAN en Algérie où toutes les conditions plaident pour nous», a-t-il encore dit.

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui a convoqué Boudebouz pour le précédent stage de Doha (23-31 mars) avant de le ménager pour blessure, avait lui aussi refusé de s'enflammer en commentant le groupe dans lequel jouent les Verts lors des éliminatoires de la CAN-2017. L'Algérie est 21^e au dernier classement de la Fédération internationale de football (Fifa) publié jeudi passé.

Quant à ses adversaires, ils occupent les positions suivantes : Ethiopie (101^e), Lesotho (122^e) et Seychelles (189^e).

Coupe du monde 2026

Blatter assure que la compétition aura lieu en Afrique

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Blatter, a assuré que la Coupe du monde 2026 sera organisée en Afrique, invitant les pays du continent à présenter leur dossier de candidature pour accueillir la compétition.

«J'ai parlé avec les responsables des Comités olympiques africains, et je les ai interpellés sur la nécessité d'organiser la Coupe du monde 2026 en Afrique. Il ne faut pas s'arrêter à l'édition 2010 qui s'est déroulée en Afrique du Sud, les pays africains doivent déposer leur candidature», a déclaré Blatter à la chaîne de télévision «Nil Sport». L'Afrique du Sud avait accueilli le Mondial-2010 pour la première fois de l'histoire sur le continent africain. «Les équipes africaines ont développé un football de haut niveau lors du dernier

Mondial au Brésil, à l'image de la sélection algérienne qui a donné du fil à retordre à l'Allemagne en 1/8^e de finale», a souligné Blatter.

Cette illustration des équipes africaines lors des rendez-vous internationaux a poussé le président de la Fifa à réfléchir sur l'augmentation

des places africaines à partir du Mondial-2018 en Russie.

Mais Blatter qui compte sur l'appui des pays africains pour sa réélection à la tête de l'instance internationale en mai prochain, a souligné que ce sujet sera abordé après les élections qu'il veut remporter.

Ligue 1 (sanction)

Le derby USMA-MCA à huis clos

Le derby algérois entre l'USM Alger et le MC Alger pour le compte de la 26^e journée du championnat de L1 se jouera à huis clos suite à la sanction infligée à l'USMA, indique lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette sanction d'un match à huis clos, décidée par la commission de discipline de la LFP lors de sa réunion de lundi, est justifiée par «le jet de projectiles en fin de partie, entraînant blessure d'un joueur, lors de sa rencontre retard face au MC El Eulma disputée vendredi 10 avril, pour le compte de la 24^e journée du championnat Mobilis de ligue 1 (1-1)». C'est la première fois depuis le début de cette saison que les Rouge et Noir de la capitale, troisièmes au classement du championnat, écœpent d'une telle sanction.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Egypte-justice-procès

Egypte : peine de sept ans de prison confirmée pour un ex-candidat à la présidentielle

LA JUSTICE égyptienne a confirmé hier la peine de sept ans de prison prononcée à l'encontre de Hazem Abou Ismaïl, condamné en première instance pour avoir caché la nationalité étrangère de sa mère en présentant sa candidature à la présidentielle 2012.

M. Abou Ismaïl, personnalité politique égyptienne, a vu sa condamnation à sept ans de prison pour falsification de documents officiels liés à la nationalité de sa mère, confirmée en appel. Hier, la Cour de cassation a confirmé le verdict prononcé en première instance en avril 2014, selon un responsable judiciaire. Le condamné a ainsi épuisé

tous les recours en appel.

Selon la loi électorale, un candidat à la présidence doit être uniquement de nationalité égyptienne ainsi que ses parents. L'ex-candidat a été disqualifié de sa candidature parce qu'il était apparu que sa mère avait la nationalité américaine, selon ce qu'avait déclaré la commission électorale à l'époque.

Le scrutin avait été remporté par l'ex-président déchu Mohamed Morsi, issu du mouvement des Frères musulmans.

M. Abou Ismaïl avait été arrêté après la destitution et l'arrestation de M. Morsi par l'armée en juillet 2013.

Ali O.

In Guezzam

Mise en échec d'une tentative d'acheminement d'armes de guerre

UNE TENTATIVE d'acheminement d'une importante quantité d'armements de guerre, de munitions et d'explosifs, a été mise en échec, hier dans la région d'In Guezzam, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6^e Région militaire), a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «L'opération qui a eu lieu suite à une patrouille de reconnaissance menée par les éléments de l'ANP près de la bande frontalière à Tiirine, s'est soldée par la découverte d'une cache contenant 6 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 3 fusils mitrailleurs de type FMPK, 2 lance-roquettes de type RPG-7 et SPG-9, 2 mortiers de

calibre 60 mm, 6 mitrailleurs de calibres 14,5 mm et 12,7 mm, 2 mines anti-groupes, 60 grenades offensives et défensives, 225 kilogrammes de produits explosifs, 45 roquettes de différents calibres et 1 761 balles pour divers armements», a-t-on précisé. «Cette opération de qualité est le fruit de la vigilance des éléments de l'ANP et leur veille à défendre l'intégrité du territoire national et à déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité et la sécurité de l'Algérie, et ce, en dépit de tous les sacrifices pour faire face à ces menaces et défis, à l'instar de la sécurisation des frontières, la lutte anti-terroriste, la lutte contre la contrebande et la crise organisée», a-t-on souligné.

Tahar D./APS

Reconnu coupable d'homicide volontaire

Condamné à une peine de 10 ans de réclusion criminelle

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Boumerdès a condamné l'accusé à la peine de 10 ans de réclusion criminelle après que le procureur général ait requis la perpétuité. Il est reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation.

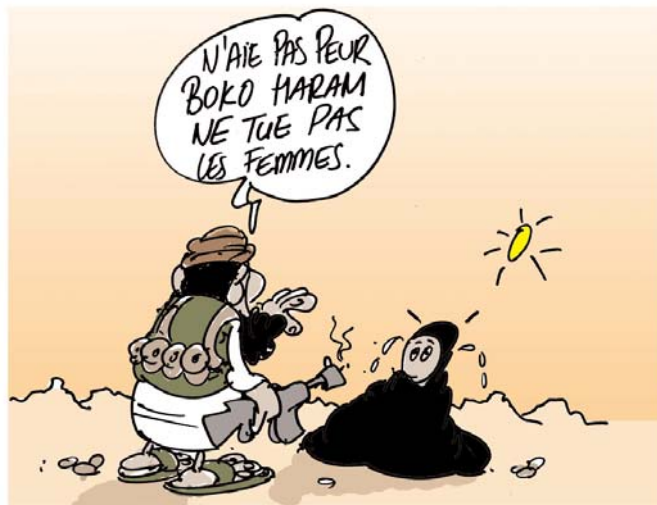
Les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent à l'année 2014 dans la commune de Bordj-Menaiel, lorsque la victime a été blessée mortellement par son voisin après une dispute. La mère de la victime, présente à l'audience, a déclaré que son enfant a été menacé de mort par l'accusé. La victime a alors porté cette menace à la connaissance de ses frères. Quelques jours après, les deux hommes se sont rencontrés dans un coin isolé de leur quartier pour

prendre quelques coups d'alcool. En état d'ébriété, cette rencontre s'est transformée en une dispute verbale avant d'en arriver aux mains. L'accusé, en infériorité physique, s'est saisi d'un couteau qu'il a ramené de son domicile pour blesser mortellement son ami et voisin. Passant aux aveux, l'accusé a reconnu les faits devant les policiers de la brigade criminelle et confirmé sa déclaration devant le juge d'instruction.

A l'audience, le criminel a reconnu avoir porté un coup de couteau à la victime mais qu'il n'avait nullement l'intention de la tuer. Il a ajouté avoir agi sous l'effet de l'alcool.

A. K.

2000 FEMMES ENLEVÉES PAR BOKO HARAM DEPUIS 2014



Loumis

Djalou@hotmail.com

Des prix hors de portée

Une journée sans poisson pour tous les Algériens

Les Algériens sont appelés aujourd'hui à boycotter le poisson, tels sont les propos des membres de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement.

Par Thinhinene Khouchi

En signe de protestation contre la hausse du prix de la sardine affiché à 800 DA, l'association (Apoco) a lancé un appel au boycott de l'achat de poisson durant une semaine à partir d'aujourd'hui. C'est une façon de dire stop à cette hausse continue du prix du poisson mais surtout de la sardine qui était autrefois l'aliment du pauvre et qui se vend aujourd'hui à des prix incroyables. Les prix du poisson comme le rouget, le merlan et le calamar s'affichent dans tous les marchés entre 1 500 et 2 000 DA/kg. La crevette est proposée entre 1 800 et 2 500 DA/kg alors que la sardine est vendue à 600 DA/kg pour la qualité moyenne et 800 DA pour la qualité supérieure. Ces produits de la mer ont donc connu une augmentation vertigineuse au

niveau de plusieurs marchés populaires d'Alger. Des vendeurs, habitués à exposer leurs produits à des prix concurrentiels, ont estimé que cette situation les dépassait et que les citoyens boudaient le poisson en raison de la hausse des prix qui vont au-delà de leur pouvoir d'achat. Certains ont même refusé de commercialiser le poisson si la hausse venait à persister. A rappelé que Mustapha Zebdi, président de ladite association avait martelé : «On en a marre de ces augmentations des prix des produits alimentaires, notamment le poisson qui connaît, ces derniers temps, une flambée jamais vécue». Il a tenu à souligner que cet appel est destiné à la classe aisée, «car cela fait longtemps que les petites bourses qui représentent 80% de la société sont privées de poisson, sachant que selon les recommandations de l'organisa-

tion mondiale de la santé, il faut en consommer au moins une fois par semaine». Les Algériens sont alors appelés à boycotter le poisson, une façon de pousser les responsables de cette hausse à faire baisser les prix. De nombreux clients ont été surpris par l'envolée des prix dans les marchés connus pour être les meilleurs en raison de leurs prix concurrentiels. «On en a marre de cette hausse des prix. Tout est cher : les fruits, les légumes, les légumes secs et bien sûr le poisson n'en parlons pas. Cela fait des mois qu'une sardine n'est pas rentrée chez moi...», a rétorqué une mère de famille. L'association des consommateurs a expliqué dans son communiqué que le mouvement de boycott sera renouvelable chaque semaine à partir d'aujourd'hui.

T. K.

Mechtras

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

LES GENDARMES de la brigade de Mechtras (30 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) ont réussi à démanteler une association de malfaiteurs composée de trois individus, a indiqué hier le même corps de sécurité dans un communiqué.

Selon les indications fournies par la même source, les trois mis en cause, dont un repris de justice et une jeune fille âgée de 21 ans, sont impliqués dans des affaires d'agression suivie de vols commis contre de paisibles citoyens. Parmi leurs victimes se trouve un citoyen âgé de 38 ans, demeurant au village Belkadhi relevant de la commune voisine

de Souk-El-Thenine. Ce dernier a été abordé par deux jeunes filles non identifiées, pour les conduire à bord de son véhicule de marque Kia Picanto, du centre ville de Tizi-Ouzou vers Boghni.

Toujours selon la même source, arrivés à hauteur du village Tala Oulili dans la commune de Boghni, à la demande de ses clients le conducteur s'est arrêté en bordure du chemin avant que trois individus (complices), circulant à bord d'un véhicule de marque Renault Mégane, ne l'agressent et le délestent sous la menace de couteaux de son moyen de transport, de 25 000

DA et deux téléphones portables. Une fois leur forfait accompli, les agresseurs et les deux jeunes filles ont pris la fuite vers une direction inconnue. Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont abouti à l'interpellation des trois auteurs de l'agression, tandis que deux autres complices identifiés demeurent recherchés. Les trois personnes ont été présentées devant le parquet de Draa El-Mizan la semaine écoulée, l'une d'entre elles a été écrouée et le repris de justice et la jeune fille ont été placés sous contrôle judiciaire.

Hamid M.